



Le tutorat est un acte volontaire dont la mission est d'accompagner l'étudiant pour lui faciliter l'intégration dans la vie universitaire et l'accès aux informations du monde du travail. Le tutorat est un dispositif d'aide aux étudiants de **première année licence**. Il ne s'agit pas de cours ni de TD mais c'est un ensemble d'actions de soutien faits par des tuteurs et destinés à aider les étudiants pour qu'ils réussissent dans leurs études. La mission du tuteur est assurée par l'enseignant chercheur exerçant au sein de l'université ou par les inscrits en vue de l'obtention du diplôme de doctorat au sein de l'établissement.

La tâche du tuteur diffère de celle de l'enseignant. Les missions et activités du tuteur revêtent quatre principaux aspects :

1. Aspect informatif et administratif

Il prend la forme d'accueil, d'orientation et de médiation. L'étudiant trouve auprès du tuteur une personne qui est toujours à son écoute et qui l'aide à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre à l'université qu'il découvre pour la première fois. Le tuteur explique à l'étudiant le système «L.M.D.» qui est en vigueur :

- les cursus de formation ;
- les unités d'enseignement, les matières ;
- les crédits et les dettes ;
- la progression ;
- l'assiduité aux enseignements.

Orientation : L'étudiant qui entre à l'université dont il ignore les structures, le fonctionnement et les méthodes d'enseignements doit être guidé et orienté dans «l'espace et le temps » : amphithéâtres, salles de TD et TP, bibliothèque, Rectorat, Facultés, locaux des associations estudiantines, infirmerie, sécurité sociale, centres de détente etc.

Médiation : L'étudiant peut être conseillé par le tuteur pour les démarches qu'il doit entreprendre auprès des différents services de l'université. Il sera sensibilisé au rôle du délégué.

2. Aspects pédagogiques

Il prend la forme d'accompagnement à l'apprentissage, l'organisation du travail personnel d'étudiant et d'aide à la construction de son parcours de formation. On lui apprendra à :

- prendre des notes.
- relire ses cours.
- préparer ses exercices.
- préparer ses travaux pratiques.
- chercher et consulter des ouvrages etc.

3. Aspects méthodologiques et techniques

Ils prennent la forme d'initiation aux méthodes de travail universitaire et de conseils pour l'utilisation des outils et supports pédagogiques.

Pour guider les étudiants dans leur démarche, le tuteur leur proposera de travailler en petits groupes pour :

- revoir le cours,
- préparer les TD et TP,
- faire des recherches bibliographiques. Il leur apprendra à utiliser au mieux les ressources documentaires : consulter les ouvrages disponibles à la bibliothèque, les photocopiés, etc.
- utiliser internet de manière rationnelle pour la recherche d'informations ou de cours en ligne.

4. Aspect Psychologique

Il prend la forme de stimulation de l'étudiant et de sa motivation à poursuivre son parcours de formation. Bien que le tuteur n'ait pas une formation de psychologue, il peut :

- écouter l'étudiant et créer une relation de confiance.
- fournir un soutien et des conseils personnalisés.
- valoriser les acquis et encourager l'étudiant à les améliorer afin de réussir ses études.
- encourager et rassurer l'étudiant.
- réduire le sentiment d'isolement chez certains étudiants (source de blocage, de découragement et d'abandon).
- cultiver une vision optimiste de l'avenir.

5. Aspect Professionnel